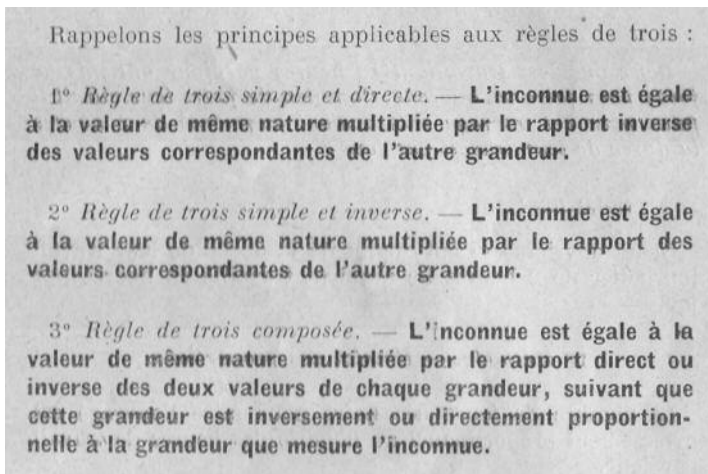


## À PROPOS DE LA RÈGLE DE TROIS

Jean-Paul Duplay, ancien président (84-93) de la régionale de Lyon, nous a adressé le scan ci-dessous.



Extrait du *Recueil de solutions raisonnées de problèmes d'Arithmétique* (édition 1942)



Depuis le 11 avril 2009, une directive européenne permet de commercialiser certaines marchandises en format libre, alors qu'elles étaient auparavant vendues en quantité standardisées. Pour compléter cette directive, il serait bon, au nom du principe de précaution, d'interdire l'enseignement de la règle de trois.

Elle est en effet une arme redoutable nuisant à la libération des emballages des produits courants. Ne permet-elle pas de révéler le coût maximal entre la plaquette de chocolat de 125 g à 1,76 € et celle de 300 g à 4,21 € ? Ou encore entre le paquet de 480 g de pâtes vendu 1,25 € et celui de 950 g affiché 2,36 € ?

Je conviens de reposer tes méninges, mon enfant...

Louis de Sagominard



## À PROPOS DE : « L'APPRÉCIATION SCOLAIRE, UN GENRE LITTÉRAIRE À PART ENTIÈRE »

L'article de « humeur et tableau noir » est : excellent, drôle, indispensable pour remplir livrets scolaires, et livrets du BAC ! Et pour lire ces derniers à l'oral et oral de repêche du BAC.

Un même genre de langage codé existe aussi entre proviseurs d'établissements scolaires et Académie ou Rectorat où « bien » veut dire passable ou pire... Si quelqu'un a des amis dans les Académies ou Rectorats et pouvait produire un article aussi savoureux, ce serait super !

Françoise Magnan (Toulouse)